



Reconnaissance AEA I N° 32650

Titulaire

FeuerschutzTeam AG
Kirchstrasse 3
5505 Brunegg
Schweiz

Fabricant

FeuerschutzTeam AG
5505 Brunegg
Schweiz

Groupe

242 - Portes coupe-feu avec vitrage

Produit

FST GANZGLASTÜRE EI 30 2-FLÜGELIG

Description

Porte à deux battants entièrement en verre PYRANOVA 30 S2.0 (E=11mm, Lmax=2566mm, Smax=3.24m²), recouverte des deux côtés de verre EGS (E=6mm), E=26mm, joints KERAFIX FLEXPAN 200 (en haut), joint central avec alaise en bois et joint FLEXPRESS 100, affleurée.
Huisserie bois avec joints caoutchouc, joint de sol

Utilisation

EI 30
Btest=2500mm, Htest=2600mm
Dans cloison selon l'extension du domaine d'application
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

IBS, Linz: Rapport d'essai '321060801-1' (26.08.2021), Rapport EXAP '320013103-1, Rev1' (13.01.2023), Rapport de classification '323011805-A ' (20.01.2023)

Conditions d'essai

EN 1363-1; EN 15269-3; EN 1634-1

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 30

Durée de validité

31.12.2028

Date d'édition

29.06.2023

Remplace l'attestation du -

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Gérald Rappo



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais des portes, fermetures, fenêtres est indiqué dans la norme EN 1634-1:2014, chapitre 13.

Le domaine d'application directe définit les changements admissibles sur l'élément d'essai à la suite d'un essai réussi de résistance au feu. Ces modifications peuvent être appliquées automatiquement sans que le commanditaire ait besoin de rechercher une évaluation, un calcul ou une approbation supplémentaire.

VARIATIONS DIMENSIONNELLES ADMISSIBLES

L'amplitude des variations dimensionnelles admises dépend du fait que le temps de classification a été juste atteint (catégorie A) ou dépassé (catégorie B).

Les diminutions dimensionnelles sont admises pour tous les types de portes.

Portes pivotantes ou battantes

- Variations dimensionnelles admissibles selon l'extension du domaine d'application

MATÉRIAUX ET CONSTRUCTIONS

Sauf indication contraire dans le texte ci-dessous, les matériaux et la construction du bloc-porte ou de la fenêtre ouvrante doivent être identiques à ceux de l'essai. Le nombre de vantaux et le mode de fonctionnement (par exemple, coulissant, à simple ou double action) ne doivent pas être modifiés.

Constructions en bois

- L'épaisseur du ou des panneaux de porte ne doit pas être réduite mais il est permis de l'augmenter.
- Il est permis d'accroître l'épaisseur du panneau de porte et/ou sa masse volumique sous réserve que l'augmentation totale du poids ne soit pas supérieure à 25 %.
- Pour les panneaux à base de bois (par exemple, aggloméré, contreplaqué, etc.), la composition (par exemple, le type de résine) ne doit pas changer par rapport à celle soumise à essai. La masse volumique ne doit pas être réduite, mais il est permis de l'augmenter.
- Les dimensions en coupe et/ou la masse volumique des dormants en bois (y compris les feuillures) ne doivent pas être réduites, mais il est permis de les augmenter.

Constructions vitrées

- Le type de verre et la technique de fixation sur les bords, y compris le type et le nombre de fixations par mètre de périmètre, ne doivent pas changer par rapport à ceux soumis aux essais.
- Le nombre de baies vitrées et chacune des dimensions (largeur et hauteur) du verre de chaque vitrage intégré dans un élément d'essai peuvent être :
 - diminués proportionnellement aux réductions de taille.
- Le nombre de baies vitrées et chacune des dimensions du verre de chaque vitrage inclus dans un élément d'essai ne doivent pas être augmentés.

Finitions décoratives

- Lorsque la peinture de finition n'est pas censée contribuer à la résistance au feu de la porte, d'autres peintures sont acceptables et il est permis de les ajouter aux ouvrants ou aux dormants.

Fixations

- Il est permis d'augmenter le nombre de fixations par unité de longueur utilisées pour fixer les blocs-portes sur les constructions support, mais il ne doit pas être réduit. Il est permis de réduire la distance entre les fixations, mais elle ne doit pas être augmentée.

Quincaillerie de bâtiment

- Il est permis d'augmenter le nombre de paumelles et de pions antidégondage, mais il ne doit pas être réduit.

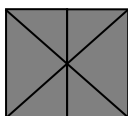


Complément à la reconnaissance AEAI

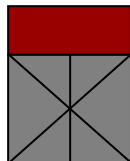
Les possibilités d'utilisation du produit sont élargies aux types de construction suivants correspondant au schéma de base :

MONTAGE DE PORTES À DEUX BATTANTS (K8–K13) DANS UNE PAROI NON NORMALISÉE (K14)

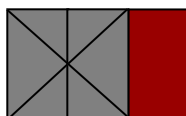
K 8



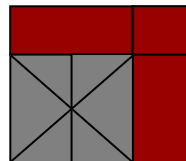
K 9



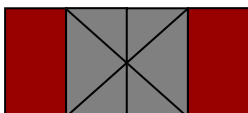
K 10



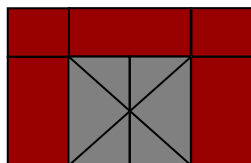
K 11



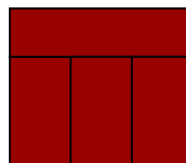
K 12



K 13



K 14



Bases :

(K8) Porte dans une construction support normalisée

(K13) Porte dans une construction support non normalisée

(K14) Paroi non normalisée

n° AEAI: 30313

n° AEAI: 32650

n° AEAI: 19161, 20364, 20366, 27334, 19162,
21800, 21815, 27335, 25127, 27351,
26342, 26341, 19163, 24544,
30181

Représentation des types de construction :

La représentation en images des types de construction donne un aperçu complet des portes avec imposte et / ou partie(s) latérale(s). Le type de construction K14 montre une paroi non normalisée (paroi avec une largeur illimitée), conforme à la norme EN 1364-1.

La durée de validité de ce complément correspond à la durée des reconnaissances AEAI sur lesquelles il repose. Si la validité d'une ou plusieurs des reconnaissances AEAI mentionnées ci-dessus expire, ce complément perd la validité.



Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Rapport EXAP, n° 320013103-1, Rev1 du 13.01.2023

- Vide de cadre :
Bmax=2500mm Hmax=2600mm Smax=6.50m2
- Montage dans cloisons n° AEAI :
19161, 20364, 20366, 27334, 19162, 21800, 21815, 27335, 25127, 27351, 26342, 26341, 19163, 24544, 30181

- Vitrages dans le vantail :

Type de vitrage	E [mm]	Bmax [mm]	Hmax [mm]	Smax [m2]	Largeur de la frise min. [mm]
PYRANOVA 30 S2.0, E=11mm, 2xDeckglas ESG, E=6mm	≥24	1270	2597	3.30	-
PYRANOVA 30 S2.0, E=11mm, Folie Kristallflex 499, E=0.76mm, 2xDeckglas ESG, E=6mm	≥24	1270	2597	3.30	-
PYRANOVA 30 S2.0, E=11mm, PVB- Folie, E=1.52mm, 2xDeckglas ESG, E=6mm	≥24	1270	2597	3.30	-

- Groupe 4 : feuillus (excepté le hêtre), PS≥450kg/m3, selon EN 15269-3, A.4.24, tableau A.1
- Huisseries en bois:
Cadre bloc
- Ferme-porte en applique, ferme-porte de sol
- Avec joints de sol
- *Avec/sans joints intumescent recouverts (*joints recouvert dans huisserie)
- Variantes des joints intumescents :
PALUSOL TYP 100
PROMASEAL GT (côté serrure dans porte fix)
- Quincaillerie diverse
- Autres variantes selon rapport d'expertise